

1 Calendrier des cours

Les Ateliers fonctionnent par année scolaire de la mi-septembre à la fin juin. Certains cours, notamment ceux des adolescents peuvent commencer plus tard et finir plus tôt dans l'année, les cours étant remplacés par des stages. Les cours ne sont pas assurés les jours fériés, durant les vacances scolaires, les journées portes ouvertes et la journée d'installation qui les précède.

2 Inscriptions par correspondance

Elles sont reçues du 5 juin au 29 juillet 2023 dans l'ordre d'arrivée et en fonction des places disponibles. Elles doivent être faites à l'aide de la fiche détachable (page 31 de la brochure 2023/2024) qui peut être téléchargée sur le site internet madparis.fr. Chaque fiche (une par cours, à photocopier si nécessaire) doit nous être adressée, remplie et signée, accompagnée du règlement annuel (chèque à l'ordre de « Les Arts Décoratifs »). Ce règlement peut se faire en un ou cinq chèques (un échelonnement des paiements est proposé page 30 de la brochure).

Un courrier de confirmation sera adressé après validation du dossier d'inscription.

Aucune demande d'inscription ne sera acceptée sans le règlement complet. L'encaissement de ce règlement complet (ou du 1^{er} chèque en cas d'échelonnement) sera effectué à partir du 11 septembre 2023.

Les inscriptions par correspondance ne seront plus acceptées après le 29 juillet 2023. En fonction des places disponibles, elles reprendront en septembre.

3 Durée de l'inscription et tarifs

L'inscription aux Ateliers du Carrousel se fait pour une année entière et entraîne le paiement intégral du tarif annuel. Toute scolarité commencée est due. Les tarifs indiqués pour chaque cours se rapportent à une année scolaire complète et sont établis sur une base minimale de trente séances. Pour les éventuelles inscriptions en cours d'année – à condition qu'elles soient compatibles avec la progression pédagogique de l'atelier – un calcul forfaitaire des frais de scolarité est effectué en fonction de la date d'inscription.

4 Réductions sur les ateliers à l'année

Une réduction de 10% est accordée (voir page 30) :

- » aux étudiants (uniquement sur les tarifs adultes) sur présentation d'un justificatif,
- » aux personnes qui participent à 2 ou 3 ateliers, ou aux membres d'une même famille (parents et enfants) qui totalisent 2 ou 3 ateliers,
- » aux personnes ayant acquis le statut de Membre adhérent du musée des Arts décoratifs.

Une réduction de 15% est accordée :

» aux personnes qui participent à 4 ateliers ou plus, ou aux membres d'une même famille (parents et enfants) qui totalisent 4 ateliers ou plus.

Une réduction de 15 € est accordée aux titulaires de cartes Solo ou Duo du musée des Arts décoratifs lors de leur première inscription à un cours à l'année.

Ces réductions ne sont pas cumulables.

5 Modalités de règlement

L'intégralité des versements est exigible dès l'inscription. Le règlement s'effectue en cinq versements maximum sans frais (cf. tableau p.30) en établissant, dès l'inscription, plusieurs chèques à l'ordre des Arts Décoratifs selon un calendrier précis.

6 Annulations / Remboursements

En cas d'annulation, les sommes versées restent acquises aux Ateliers du Carrousel.

Des remboursements ou avoirs sont accordés au Prorata Temporis dans les cas suivants :

-) perte d'emploi
- déménagement hors de la région Ile-de-France
-) interruption des cours à l'année par décision officielle en l'absence de compensation pédagogique Une somme forfaitaire de frais d'inscription et de dossier, d'un montant correspondant à 10% de la somme annuelle, sera retenue avant remboursement.

Toute annulation et demande de remboursement doivent être formulées par écrit et accompagnées d'un justificatif.

7 Fournitures

À l'exception des cours des Petits et des cours de modelage, toutes les fournitures sont à la charge des élèves, sauf deux qualités de papier blanc qui sont fournies par les Ateliers du Carrousel. Les tarifs incluant les fournitures spécifiques de certains cours ne comprennent pas le matériel personnel. Les tabliers sont indispensables dans les ateliers de modelage, sculpture et dessin-peinture

8 Présences et absences aux cours

La présence aux Ateliers est subordonnée aux modalités d'inscription indiquées pages 27 à 29 et au règlement de la scolarité. Seules sont admises aux cours les personnes en possession de leur badge et dont le nom figure sur la feuille de présence remise à l'enseignant. L'appel est fait au début de chaque cours.

Les absences prévisibles doivent être signalées par écrit au secrétariat des Ateliers du Carrousel en indiquant: nom, prénom, intitulé du cours, jour et horaire, ainsi que le nom de l'enseignant. Aucune réduction ni remboursement n'est accordé pour absence et les cours ne peuvent être remplacés. Le respect des horaires de début et de fin d'atelier est indispensable pour un bon déroulement pédagogique. Toutes les personnes entrant et circulant dans les ateliers et le musée doivent être en possession de leur badge. Il peut être demandé à tout moment par le personnel de sécurité.

9 Changement de cours

Tout changement de cours doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de l'administration des Ateliers du Carrousel qui en décide en fonction des places disponibles.



10 Effectifs suffisants

Les Ateliers du Carrousel se réservent le droit de supprimer certains cours si les effectifs concernés n'étaient pas suffisants. Les personnes inscrites en seraient bien entendu informées et un cours de substitution leur serait proposé.

11 Téléphones portables et casques audio

L'usage des téléphones portables et le port des casques audio sont interdits durant les cours. Les Ateliers du Carrousel déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation d'objets personnels (téléphone, casque audio...).

12 Responsabilités

Les ateliers et le matériel sont mis à disposition des élèves dans le meilleur état possible de propreté et de fonctionnement. Il appartient à chaque élève de veiller à les laisser dans le même état et à remettre en place le matériel après utilisation.

Les enseignants et les membres de l'équipe administrative et technique sont chargés de l'application de ces dispositions.

Les Ateliers du Carrousel ne sauraient être tenus pour responsables si des effets personnels (vêtements, accessoires...) étaient tachés ou abîmés lors d'un cours. Le suivi même d'un « atelier » suppose l'acceptation, inhérente à l'activité, de risques de salissures. Le port d'un vêtement approprié est vivement recommandé (blouse, tablier...).

Concernant les mineurs

Pour qu'un mineur puisse quitter un cours avant la fin, une autorisation écrite des parents est obligatoire. Les absences prévisibles doivent être signalées par écrit ou par courriel au secrétariat des Ateliers du Carrousel en indiquant : nom, prénom, intitulé du cours, jour et horaire, ainsi que le nom de l'enseignant.

Un élève dont le comportement s'avère perturbateur ou dangereux peut être exclu temporairement ou définitivement après décision de la direction.

L'introduction de patinette ou de roller est interdite dans les ateliers.

Dans certains cours adolescents, à partir de 15 ans, des modèles peuvent être appelés par les enseignants à poser nus. Si cette éventualité pose un problème, il est nécessaire de le faire savoir à l'administration des Ateliers du Carrousel dès l'inscription.

13 Photographies et enregistrements audiovisuels divers

Dans le cadre de la promotion des Ateliers du Carrousel, des photos ou des enregistrements audiovisuels des élèves et/ou de leurs travaux peuvent être réalisés.

De la même façon, les travaux eux-mêmes peuvent être sollicités pour exposition ; ils sont restitués à leurs propriétaires dès que possible.

Sauf indication explicite et écrite au moment de leur inscription, les élèves ou leurs représentants légaux renoncent à faire valoir un droit quelconque sur l'usage qui sera fait des enregistrements réalisés, notamment dans le cadre du développement des sites Internet.

14 Correspondance - Règlement

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat des Ateliers du Carrousel (musée des Arts décoratifs), 111 rue de Rivoli, 75001 Paris, en précisant les références du (ou des) cours suivi(s). Les chèques doivent être établis à l'ordre de "Les Arts Décoratifs" et envoyés à la même adresse. Règlement possible par carte bancaire, uniquement sur le site Rivoli.

Echelonnement maximum possible des paiements

le tarif annuel les 4 premiers versements –

5° versement

Tarif annuel	Tarif annuel	Tarif annuel	1er versement	Tarif annuel 1st versement 2st versement 3st versement 4st versement	3° versement	4º versement	5° versement PLEIN TARIF	5° versement (-10%)	5° versement (-15%)
PLEIN TARIF	- 10%	- 15%	11 septembre	03 novembre 03 janvier	03 janvier	03 février	03 mars	03 mars	03 mars
630 €*	567 €	536 €	0 €*	134 €	134 €	134 €	134 €**	71 €**	40 €**
730 €	657 €	621 €	146 €	146 €	146€	146 €	146 €	73 €	37 €
780 €	702 €	663 €	156 €	156 €	156 €	156 €	156 €	78 €	39 €
820 €	738 €	697 €	164 €	164 €	164 €	164 €	164 €	82 €	41 €
840 €	756 €	714 €	168 €	168 €	168 €	168 €	168 €	84 €	42 €
900€	810 €	765 €	180 €	180 €	180 €	180 €	180 €	90 €	45 €
990€	891 €	842 €	198 €	198 €	198 €	198 €	198 €	99 €	50 €
1 010 €	909 €	859 €	202 €	202 €	202 €	202 €	202 €	101 €	51 €
1 020 €	918 €	867 €	204 €	204 €	204 €	204 €	204 €	102 €	51 €
1 090 €	981 €	927 €	218 €	218 €	218 €	218 €	218 €	109 €	55 €
1 130 €	1 017 €	961 €	226 €	226 €	226 €	226 €	226 €	113 €	57 €
1 235 €	1 112 €	1 050 €	247 €	247 €	247 €	247 €	247 €	124 €	62 €
1 300 €	1 170 €	1 105 €	260 €	260 €	260 €	260 €	260 €	130 €	65 €

Reduction de 10%

480 €

1 332 €

1 258 €

- Aux étudiants (uniquement sur les tarifs adultes) sur présentation d'un justificatif.
- Aux personnes qui participent à 2 ou 3 ateliers, ou aux membres d'une même famille (parents et enfants) qui totalisent 2 ou 3 ateliers.
- Aux personnes ayant acquis le statut de Membre adhérent du musée des Arts décoratifs.

Réduction de 15%

 Aux personnes qui participent à 4 ateliers ou plus, ou aux membres d'une même famille (parents et enfants) qui totalisent 4 ateliers ou plus.

Nota Bene

296 €

148€

- Aucune réduction n'est accordée pour paiement au comptant.
- Ces réductions ne sont pas cumulables
 Règlement possible par carte bancaire, uniquement sur le site Rivoli.
- Pour une même famille, merci de globaliser les versements.

* Pour ce tarif: règlement en 4 versements à partir de novembre

** 4° versement pour ce tarif.